



Attijari Titrisation

SUKUK IJARA

FICHE DE PRODUIT

Hanane EL KACIMI
Responsable Commercial

163, avenue Hassan II, Casablanca
Téléphone: 05 22 49 39 90
E-mail: h.elkacimi@attijariwafa.com
Web : www.attijarititrisation.com

1

OBJECTIF DU MONTAGE

Les certificats de Sukuks Ijara sont les certificats par lesquels sont acquis les actifs, ou le droit d'usufruit des actifs, qui feront l'objet de location auprès de l'établissement initiateur. Ainsi, le FPCT joue le rôle de Mouajir et l'initiateur agit en tant que Moustajir.

L'objectif étant la diversification des moyens de financement tout en s'attachant à respecter les normes Chariaa et proposer des solutions validées par le CSO (Conseil Supérieur des Oulémas).

2

AVANTAGES



**Diversification
des instruments
de financement
sur le marché
participatif**



**Accès à une
base plus large
d'investisseurs**



**Optimisation
des coûts de
financement**

3

DESCRIPTION DU MONTAGE

- Emission de certificats de sukuk IJARA par le FPCT (Fonds de Placement Collectifs en Titrisation) ;
- Acquisition d'un actif corporel par le FPCT, moyennant les flux issus de l'émission des sukuks ;
- Location l'actif à l'initiateur par le FPCT, en contrepartie d'un loyer à échéance régulière. Ce loyer assure la rémunération des investisseurs ;
- A échéance, le FPCT revend l'actif à l'initiateur ou à une tierce contrepartie, et restitue les capitaux aux investisseurs.

SCHÉMA

